

Le 3 juin 2015 – avant ouverture des marchés  
**Sous embargo jusqu'à 8h00**

**AEDIFICA**

Société anonyme

Société immobilière réglementée publique de droit belge

Siège social : Avenue Louise 331-333, 1050 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0877.248.501 (RPM Bruxelles)

(la « Société »)

***A ne pas distribuer, publier ou diffuser directement ou indirectement aux ou à l'intérieur des Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon, en Suisse ou dans tout autre état ou dans toute autre juridiction où sa diffusion serait contraire à la loi. D'autres restrictions sont d'application.***

**Aedifica envisage une augmentation de capital par voie d'offre publique de souscription (rights offering) avec droits d'allocation irréductible pour les actionnaires existants d'un montant maximum de 160 millions €**

Aedifica annonce aujourd'hui qu'elle envisage une offre publique de souscription d'actions nouvelles d'un montant maximum de 160 millions € afin de lui permettre de poursuivre sa stratégie de croissance tout en maintenant un taux d'endettement adéquat de l'ordre de 50 % à 55 %. Au cours des trois premiers trimestres de l'exercice en cours (du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 31 mars 2015), la Société a augmenté son portefeuille d'immeubles de placement de 208 millions €, principalement grâce à des acquisitions et à l'exécution de projets de développement dans le segment du logement des seniors. Les projets de développement de la Société représentaient environ 159 millions € au 31 mars 2015, dont approximativement 123 millions € sont encore à réaliser dans un horizon de 4 ans. À côté de l'exécution de ce pipeline, cette offre permettra également à la Société de renforcer sa structure bilantaire et de poursuivre sa croissance par de nouvelles acquisitions dans le segment du logement des seniors en Europe de l'Ouest.

L'offre est soumise à certaines conditions suspensives, comme l'approbation du prospectus relatif à l'opération par l'autorité de supervision. L'offre publique aura en principe lieu entre le 11 et le 23 juin 2015 (inclus). Les termes et modalités exactes de l'offre et toute autre information légalement requise seront inclus dans le prospectus. Le prix d'émission et le ratio de souscription seront annoncés avant le début de la période de souscription sur le site web d'Aedifica ([www.aedifica.be](http://www.aedifica.be)) et dans la presse financière belge.

Techniquement, les droits de préférence des actionnaires existants seront supprimés. Des droits d'allocation irréductible seront néanmoins accordés aux actionnaires existants lors du lancement de l'offre. Le droit d'allocation irréductible sera représenté par le coupon n° 13 des actions existantes et sera négocié sur le marché réglementé d'Euronext Brussels pendant toute la période de souscription. Le coupon n° 13 sera en principe détaché de l'action le 10 juin 2015 (après clôture des marchés). Les personnes suivantes peuvent souscrire aux nouvelles actions: tous les détenteurs de droits

Le 3 juin 2015 – avant ouverture des marchés  
**Sous embargo jusqu'à 8h00**

d'allocation irréductible, indépendamment du fait qu'ils détiennent ces droits en leur capacité d'actionnaire existant, ou qu'ils ont acquis ces droits d'allocation irréductible sur le marché réglementé d'Euronext Brussels ou par un achat de gré à gré. Les détenteurs d'actions nominatives seront informés par Aedifica du nombre de droits d'allocation irréductible auxquels ils ont droit et de la procédure à suivre pour l'exercice ou la négociation de leurs droits d'allocation irréductible. Les actionnaires dont les actions sont inscrites sur un compte-titres seront informés par leur institution financière de la procédure à suivre pour l'exercice ou la négociation de leurs droits d'allocation irréductible.

Une demande sera introduite en vue de l'admission des nouvelles actions à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Brussels, en principe à partir du 29 juin 2015. Les nouvelles actions participeront au résultat à partir du prochain exercice (2015/2016). Les nouvelles actions seront donc émises sans le coupon n° 14, qui donne droit au dividende pour la totalité de l'exercice 2014/2015 en cours, se clôturant le 30 juin 2015. Le coupon n° 14 sera par conséquent détaché des actions existantes, en principe le 10 juin 2015 (après clôture des marchés).

ING Belgium agira comme Sole Global Coordinator dans cette opération, et Banque Degroof, BNP Paribas Fortis, ING Belgium et KBC Securities agiront comme Joint Bookrunners. Belfius Bank agira comme Co-Lead Manager.

**Aedifica est une société immobilière réglementée publique de droit belge spécialisée en immobilier résidentiel. Elle a développé un portefeuille de plus de 900 millions € autour des axes suivants :**

- logement des seniors en Belgique et en Allemagne ;
- immeubles à appartements dans les principales villes belges.

**Elle est cotée sur le marché continu d'Euronext Brussels depuis 2006 et est identifiée par les codes suivants : AED ; AED:BB (Bloomberg) ; AOO.BR (Reuters).**

**Sa capitalisation boursière était de 668 millions € au 29 mai 2015.**

**Aedifica fait partie des indices EPRA.**

### **Informations sur les déclarations prévisionnelles**

*Ce communiqué contient des informations prévisionnelles impliquant des risques et des incertitudes, en particulier des déclarations portant sur les plans, les objectifs, les attentes et les intentions d'Aedifica. Il est porté à l'attention du lecteur que ces déclarations peuvent comporter des risques connus ou inconnus et être sujettes à des incertitudes importantes sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel, dont beaucoup sont en dehors du contrôle d'Aedifica. Au cas où certains de ces risques et incertitudes venaient à se matérialiser, ou au cas où les hypothèses retenues s'avéraient être incorrectes, les résultats réels pourraient dévier significativement de ceux anticipés, attendus, projetés ou estimés. Dans ce contexte, Aedifica décline toute responsabilité quant à l'exactitude des informations prévisionnelles fournies.*

Le 3 juin 2015 – avant ouverture des marchés  
**Sous embargo jusqu'à 8h00**

### Pour toute information complémentaire

**Stefaan Gielens**  
CEO

Direct tel: 32 2 626 07 72  
stefaan.gielens@aedifica.be



av. Louise 331 Louizalaan  
Bruxelles 1050 Brussel  
tel: 32 2 626 07 70 fax: 32 2 626 07 71  
info@aedifica.be  
www.aedifica.be

**Jean Kotarakos**  
CFO

Direct tel: 32 2 626 07 73  
jean.kotarakos@aedifica.be



av. Louise 331 Louizalaan  
Bruxelles 1050 Brussel  
tel: 32 2 626 07 70 fax: 32 2 626 07 71  
info@aedifica.be  
www.aedifica.be

**Martina Carlsson**  
Control &  
Communication

Direct tel: 32 2 627 08 93  
Mobile phone: 32 478 67 86 76  
Fax: 32 2 626 07 71  
Martina.carlsson@aedifica.be



av. Louise 331 Louizalaan  
Bruxelles 1050 Brussel  
tel: 32 2 626 07 70 fax: 32 2 626 07 71  
info@aedifica.be  
www.aedifica.be



### INFORMATION IMPORTANTE

Ce document écrit n'est pas destiné à être distribué, publié ou diffusé, directement ou indirectement, aux ou à l'intérieur des Etats-Unis ou aux personnes américaines, ou en/au ou à l'intérieur de l'Australie, du Canada, de la Suisse ou du Japon. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de souscription à des titres aux Etats-Unis, en Australie, au Canada, en Suisse ou au Japon.

Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément à la loi applicable. Aedifica SA n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis ni de faire une offre publique de titres aux Etats-Unis. Aucun apport en argent, aucun titre ou aucune contrepartie n'est sollicité(e). Tout apport en argent, tout titre ou toute autre contrepartie reçu(e) en réponse aux informations contenues dans le présent communiqué ne sera pas accepté(e).

Un prospectus sera publié dans le cadre de l'offre de souscription d'actions d'Aedifica SA. Une copie du prospectus sera disponible sur le site web d'Aedifica SA après sa publication.

Ce document n'est pas un prospectus et les investisseurs ne peuvent souscrire aux ou acquérir les actions visées dans la présente autrement que sur base de l'information contenue dans le prospectus.